

## La politique de la santé – un point chaud

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

La conférence des présidents de l'Association Suisse des Aînés (ASA) du 30 avril dernier à Zurich était entièrement consacrée à divers thèmes actuels de la politique de la santé. Plusieurs représentantes et représentants des partis politiques formant le Conseil fédéral ont pris position sur: «le financement des hôpitaux change-t-il le financement de la santé?» et «200 millions de francs de plus pour les médecins de famille?».

Dans son allocution d'introduction, Hans Werner Widrig, président de l'ASA, a signalé l'importance des deux thèmes de la journée. Il a souhaité la bienvenue aux participants et en particulier aux orateurs, les Conseillères et Conseillers nationaux Bea Heim PS, Ruth Humbel PDC, Bruno Pezzatti, PLR Jürg Stahl, UDC ainsi que Hansruedi Schönenberg, président de la commission de la santé de l'ASA.

Après une courte présentation des quatre parlementaires, Hansruedi Schönenberg a énuméré les nombreux problèmes dans le domaine de la santé qui préoccupent les per-



Les orateurs de gauche: Ruth Humbel, Jürg Stahl, Hansruedi Schönenberg, Bea Heim  
(Foto: Josef Senn)

sonnes âgées. Ainsi p. ex. les forfaits par cas, les soins intermédiaires, le financement des soins et la charge financière des malades chroniques âgés et des personnes multimorbides.

La nécessité de soins, que ce soit en EMS ou à domicile, qui représente dans de nombreux cas une charge financière importante, ne doit pas mener à l'aide sociale. C'est ce que déclare la Conseillère nationale Bea Heim. Elle spécifie aussi que la période de quinze jours des soins intermédiaires est trop courte, que cela correspond à un débarras anticipé. La parlementaire voit également la nécessité de légiférer dans le droit d'établissement. Pour les personnes âgées cela représente un problème puisque le financement des soins est réglé sur un plan cantonal ou local. Heureusement, les autorités ont reconnu le problème. Elle considère que la rapide augmentation des personnes malades chroniques représente le défi le plus grand pour l'avenir.

### Les besoins en soins – le plus grand défi.

La Conseillère nationale Ruth Hum-

bel fait mention au développement démographique et de son impact dans le domaine de la santé. De plus, elle déplore le manque de recherche concernant la qualité des traitements et l'efficacité des coûts sous le régime DRG. Au regard du développement démographique, elle propose de nouveaux modèles de soins comme les soins intégrés et l'intensification de Palliative Care. Mme. Humbel a démontré que six milliards de primes allaient, par l'échange de risques, de personnes de moins de 55 ans à des personnes de plus de 60 ans. Elle a aussi montré que 85% des montants de réduction de prime, càd. plus de quatre milliards, profitaient aux familles, donc aux moins de 50 ans.

Le Conseiller national Bruno Pezzatti, considère le domaine de la santé non seulement complexe mais sur-régulé, tout au contraire de l'agriculture où la régulation diminue. Il dit être partisan des forfaits par cas qui mettent tous les prestataires aux mêmes conditions et empêchent les stimulants économiques. M. Pezzatti s'est prononcé pour augmenter la formation gériatrique chez les médecins. Le Conseil-

## TABLE DES MATIÈRES

LA POLITIQUE DE LA SANTÉ – UN POINT CHAUD	1-2
ÉDITORIAL	2
QUESTIONNAIRE	2-3
LA CNA	4
AGENDA	4
IMPRESSUM	4

## ÉDITORIAL



Hans Werner  
Widrig  
Président de  
l'ASA

L'affinement de la compensation des risques et une exigence indispensable et urgente de l'ASA. Avec cette mesure, les assureurs maladie devraient obtenir des stimulants concernant des procédures de prévoyance efficaces, avant tout de la part de malades chroniques. Comme cette affaire se trouve déjà en discussion parlementaire, elle devrait également être traitée avec grande diligence par le parlement. Le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative pour une caisse maladie unique lie ce postulat urgent avec les discussions sur la caisse unique. Ce fait est une menace de retard inutile. La stricte séparation «juridique» d'assurance de base et assurance complémentaire ne fait qu'augmenter les frais administratifs donc des primes. Ceci ne correspond pas du tout aux besoins des seniors.

Donc, dans sa séance du 16 avril 2013, le comité de l'Association Suisse des Aînés (ASA) a décidé à l'unanimité de refuser la proposition du Conseil fédéral. La «réassurance» proposée pour les cas de maladie coûteux est carrément inutile: Déjà maintenant, les caisses maladie contractent des réassurances. En résumé: Le contre-projet indirect à la caisse maladie unique du Conseiller fédéral Berset est inutile et contre-productif. Le comité de l'ASA avait déjà signalé ce fait lors de la procédure de consultation de l'Office fédéral de la santé.

ler national Jörg Stahl a déclaré que les besoins en soins allaient être le défi numéro un de ces prochaines années. Chaque année les primes augmentent de 4.2% et cette augmentation devra être discutée avec la jeunesse de ce pays. De plus il a critiqué l'académisation des professions du domaine de la santé. En ce qui concerne le DRG, il estime qu'il faut en premier collecter des expériences avant de vouloir remodeler le système. Il pense que l'augmentation du secteur hospitalier prend trop d'ampleur.

### La médecine de famille – pilier important dans les soins de base

Hansruedi Schönenberg déclare qu'une médecine de famille qui fonctionne est particulièrement importante pour les personnes âgées. Il faut donc encourager le renforcement de la formation et de la formation continue, de la recherche et du financement. Mme Ruth Humbel a montré, faits et chiffres à l'appui, qu'en comparaison internationale la Suisse possédait une densité médicale supérieure aux autres pays. Le soi-disant manque de médecins réside dans un faux rapport spécialiste

/généraliste et dans une mauvaise répartition géographique. De plus il y a des problèmes structurels, beaucoup de généralistes atteignent l'âge de la retraite, en général, le nombre d'heures de travail diminue et la profession se féminise de plus en plus. Elle a détaillé l'initiative populaire «oui à la médecine de famille» et le contre-projet direct du Conseil fédéral. Ce dernier reconnaît la médecine de famille comme le pilier fondamental des soins de base mais il ne peut pas dans la Constitution ne promouvoir qu'un seul groupe professionnel. Le Conseil national et le Conseil des États rejettent l'initiative, mais le contre-projet du Conseil fédéral est encore dans la phase de réglementation des différences. La discussion qui a suivi a mis en exergue comment définir la frontière entre les compétences cantonales et nationales. Les participants exigent que les caisses maladie améliorent leur fonction de contrôle et de supervision. De plus, ils demandent non seulement du personnel de soin avec une bonne formation mais également avec de l'intuition. Il suivi une discussion engagée.

## QUESTIONNAIRE

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

*Le nouveau chargé d'affaires de l'Association Suisse des Aînés (ASA), Ulrich Brügger, s'y connaît dans le domaine de la vieillesse.*

**Margareta Annen: Tu es le nouveau chargé d'affaires de l'Association Suisse des Aînés (ASA). Qu'est ce qui t'a poussé à accepter cette fonction et avais-tu déjà ou as-tu une autre tâche dans le domaine de la vieillesse?**

Ueli Brügger: Depuis un certain temps je fais partie de la commission d'exploitation d'un asile de vieillards et home de soins. J'ai même pris la présidence de cette commission. Dans cet environnement, je suis confronté à de nombreuses questions concernant la vieillesse. J'ai assisté au congrès «Économie et vieillesse» à Zoug. Ce thème m'a intéressé. J'y ai rencontré Beat Federspiel, un ancien

collègue de travail. Il a éveillé en moi l'intérêt pour l'Association Suisse des Aînés. Comme j'ai le privilège d'être un retraité précoce, le challenge de la fonction de chargé d'affaires ne m'a plus quitté. Les questions politiques ont toujours éveillé en moi de l'intérêt et cette association discute des questions de politique de la vieillesse en permanence. De plus, je peux rendre quelque chose de mon privilège à la société.

**M. A.: Les besoins des seniors différent du reste de la société en ce qui concerne les transports publics, l'habitat, la construction, la production de biens, la sécurité ou encore le tourisme. Cette diffé-**

**rence est-elle suffisamment prise en compte par la politique et surtout par l'économie?**

U.B: Pour le moment j'ai l'impression que la prise de conscience n'est pas encore totale. Le manque est avant tout dans le type d'habitat. On investit encore beaucoup trop d'argent dans les formes traditionnelles des EMS. Il y a encore un grand potentiel pour améliorer le quotidien des seniors. La garantie de la sécurité n'est plus ce qu'elle était autrefois. Le tourisme criminel expose les personnes âgées à bien plus de dangers. Des bandes criminelles menacent et volent avant tout les personnes âgées. Dans l'économie, les seniors continuent à être employés grâce à leur grand savoir et à leur expérience. Dans ce domaine, la politique est appelée à créer les conditions cadre sans pour autant augmenter l'âge de la retraite. Il est réjouissant qu'une grande offre touristique soit proposée. Le potentiel économique est immense.

**M. A.: Quel est le ou quels sont les défi(s) le(s) plus grand(s) en relation avec le développement démographique et où vois- des chances?**

U.B: La garantie de la pérennité de nos œuvres sociales est certainement le défi le plus important. Il est vital que les générations futures puissent elles aussi profiter de l'AVS et des caisses de retraite. Il est absolument incompréhensible que les collectivités publiques et les membres des caisses de retraite investissent autant d'argent. Quelque chose ne tourne pas rond. Il faut à tout prix éviter un conflit entre générations. C'est un point que la politique doit analyser de près. De plus, l'immense immigration va encore nous mettre devant bien des problèmes. Pour le moment, il semble que nos œuvres sociales n'en pâtissent pas, mais quand toutes ces personnes seront à l'âge de la retraite que se passera-t-il? Le bénévolat représente une chance qui permet d'utiliser l'immense potentiel des seniors et de le mettre au profit de la société.

**M.A.: Quel est ton vœu à la politique et à la société concernant les personnes âgées et la politique de la vieillesse?**

U.B: Je considère que le travail que les personnes âgées ont fourni pour ce pays doit être reconnu à sa juste valeur. Cela veut dire que les personnes dans leur troisième ou quatrième phase de vie aient une vie digne. Nous ne devons pas isoler nos personnes âgées mais nous devons les intégrer dans la société. Les nouvelles formes d'habitat peuvent y aider grandement.



**PERSONNEL**

M. Ueli Brügger, né en 1953, a passé sa jeunesse dans le Seeland bernois. Après la scolarité de base il a suivi un apprentissage d'agriculteur. Il a passé deux années à l'école d'agriculture de Rütli puis il a étudié à la Haute école d'agriculture de Zollikofen. Déjà durant sa formation agricole il s'est intéressé à l'informatique. Après quelques années dans l'agriculture il a suivi une formation informatique de base auprès d'IBM. Cela fait maintenant 29 ans qu'il travaille chez IBM. En formation continue il s'est diplômé en sécurité informatique auprès de la Haute école supérieure de Suisse centrale. Aujourd'hui il est Managing Security Consultant et il enseigne la sécurité informatique à la Haute école supérieure de Suisse centrale. Ueli Brügger est également actif président de l'UDC du district d'Einsiedeln et président de la commission d'exploitation de l'EMS Langrüti à Einsiedeln. En plus il est membre actif de différentes sociétés villageoises.

## La CNA – pilier couronné de succès du système des assurances sociales

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

**Dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'Association Suisse des Aînés (ASA), le 13 mars 2013 dans les locaux de la CNA à Rösslimatt, Lucerne, Franz Steinegger, président du conseil d'administration de la CNA a donné un aperçu de l'histoire à succès de ce système d'assurance sociale centenaire.**

Le président de l'ASA, Hans Werner Widrig a commencé l'assemblée des délégués par les salutations aux présidents et délégués des différentes associations-membres ainsi qu'à divers hôtes. Il a en particulier salué M. Guido Graf, président du Conseil d'État de Lucerne, directeur du département des affaires sociales et de la santé. Il l'a remercié de la participation du Canton de Lucerne aux frais de l'apéritif. Il a en outre souhaité la bienvenue à M. Kurt Furrer, président des retraités de la CNA et M. Franz Steinegger, ancien conseiller national et président du conseil d'administration de la CNA.

Dans son adresse de bienvenue, M. Guido Graf a qualifié le développement démographique comme un défi pour la société. Chaque année de retraite est un gain pour le retraité. Cependant, la sécurité sociale et une bonne santé sont des préalables pour un vieillissement heureux. Il a fait référence à un document de base sur le thème de la santé, présenté au public. En conclusion, il a remercié les participants de s'occuper de questions relatives aux seniors.

Le président de l'association des retraité(e)s de la CNA, M. Kurt Furrer, s'est réjoui de pouvoir accueillir des membres de l'ASA comme hôtes. Le vieillissement engendre de nom-



breuses transformations – des roses comme des épines – et toutes les personnes sont touchées. Pour M. Furrer la sécurité financière, la solidarité et les rapports humains font partie d'un vieillissement heureux. Il est convaincu que les intérêts et les demandes des personnes âgées ne peuvent être abordés et résolus que par la société toute entière.

### Un système d'assurance sociale solide

Dans son exposé «Réflexions sur le système d'assurance sociale» M. Franz Steinegger s'est penché sur les débuts de la CNA. Pour la création de cette assurance sociale, la Suisse a pris comme modèle l'assurance sociale créée en 1881 par le comte Otto von Bismarck 1881 en Allemagne. Cette assurance comprenait un volet accident, un volet maladie et un volet retraite. Après de longs travaux préparatoires, le 2 octobre 1912, le Conseil fédéral a donné au Conseil d'administration nouvellement élu l'ordre de fonder l'entreprise. Dû en partie à la 1ère guerre mondiale, la CNA n'a repris ses activités qu'en 1918. Si les problèmes s'accumulent auprès des œuvres sociales comme l'AVS, l'AI et la LAMal, M. Steinegger nous assure que la CNA centenaire demeure un pilier solide dans le système des assurances sociales. Par exemple, elle le prouve par sa caisse de pension qui possède un taux de couverture 125% et par sa 7ème baisse des primes. La CNA est autosuffisante, elle ne nécessite aucune subvention fédérale.

L'orateur a spécifié que la représentation égale des partenaires sociaux entre employeurs, employés et Confédération était de toute première importance et qu'elle était le pilier de base du succès.

Mis à part les développements techniques, l'interconnexion entre la prévention, les traitements médicaux et la réhabilitation ont permis la diminution des accidents et des soins de manière permanente. Pour obtenir des ressources économes, des soins optimaux et adaptés doivent être combinés avec un renforcement de la responsabilité propre dès le début et avec un «coaching» social.



Franz Steinegger

### Élections et démissions

Dans les affaires traitées, il faut relever l'élection des 16 délégués dans le Conseil Suisse des Aînés (SSR/CSA), l'élection du président de l'ASA, du comité de l'ASA et d'un vérificateur des comptes.

Ont démissionné du comité de l'ASA pour l'assemblée des délégués 2013: le vice-président M. Herbert Kaestner, après 10 ans d'activité. Il a été remplacé par M. André Raymond, président du Conseil des Anciens de Genève, conseiller en prévoyance et Conseiller national de 2003 à 2011;

Ont également démissionnés, Charles Page ainsi que le vérificateur des comptes Bruno H. Keller de Zoug. Ce dernier sera remplacé par Albert Fehr de Lucerne. Le président remercie les démissionnaires, en particulier Herbert Kaestner pour son immense engagement. Il reçoit un cadeau de départ avec les meilleurs vœux pour l'avenir, et une acclamation des délégués.

Notre directeur Beat Federspiel a également démissionné pour cette assemblée des délégués. Il exerçait cette fonction depuis 2006. Le président lui présente les sincères remerciements de l'association pour sa fonction honorifique, effectuée avec un immense engagement. Il lui donne un cadeau d'adieu en lui souhaitant une bonne santé. L'assemblée lui prodigue de très longs applaudissements.

Monsieur Ueli Brügger d'Einsiedeln s'est mis à disposition pour re-

prendre la fonction de directeur. Il a 30 ans d'expérience en informatique et dirige actuellement un établissement médico-social. Il sera nommé à l'occasion de la séance du comité du 16.04.2013 à Zürich.

Le président de l'ASA, Hans Werner Widrig, a été confirmé dans sa fonction pour une nouvelle année et les autres membres du comité ont été réélus pour la période 2013-2015.

Nos félicitations vont aux nouveaux élus, et aux réélus du CSA. Mentionnons Karl Vögeli, co-président du CSA, réélu pour une période de deux ans.

Les délégués ont confirmé à l'unanimité comme membres actifs l'admission prononcée par le comité ASA: L'association des retraités de la CNA (juin 2012) et du Forum Luzern60plus (février 2013).

L'assemblée a honoré la mémoire des membres décédés depuis la dernière assemblée des délégués par une minute de silence.

## AGENDA

### → Fraction ASA/CSA

Jeudi, 29 août, 10.45h, Berne

### → Congrès d'automne de l'ASA

Jeudi, 5 septembre 2013,  
10.00 h, Park Casino  
Schaffhouse

**Thème: La mobilité dans l'âge**

### → Assemblée des délégués du CSA

Vendredi 6 septembre 2013,  
10.45h, Pro Senectute,  
Ittigen/Berne

## IMPRESSUM

Rédaction

Margareta Annen-Ruf

téléphone 033 251 36 13

Margareta.annen-ruf@bluewin.ch

Production

Lithouse, 3013 Berne

ASA Association Suisse des Aînés  
4153 Reinach BL

téléphone 077 477 94 09

Info@seniorenfragen.ch

www.seniorenfragen.ch